

N°2023-032

FINANCES – Budget Annexe Eau potable – Budget Primitif 2023- Approbation et autorisation de signer

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY**

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 Avril 2023

N° 2023-032

**FINANCES - Budget Annexe Eau potable – Budget
Primitif 2023 - Approbation et autorisation de signer**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 3 avril 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie annexe, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUILLERIER, Marie-Françoise QUERE, Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Eric DODET, Carl LEQUERTIER, Daniel BOCQUET, Sylvie CLERC, Florence MARQUES DA SILVA, Joël GIRARD, Jean-Marc MASSE, Christiane BRESSION, Bruno GUITTARD, Dominique RENAULT, Valérie LABOUACHRA, Raymond DOUARE, Charline MARTINEAU

En exercice : 21

Présents : 17

Votants : 21

Excusés :

Pascal FOULON, Christine ADRIAN, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON

Pouvoirs :

Pascal FOULON à Frédéric CUILLERIER

Sébastien GALERON..... à Joël GIRARD

Jean-Luc FOURNIER..... à Dominique RENAULT

Christine ADRIAN..... à Marie-Françoise QUERE

Secrétaire auxiliaire : Marceau LE DREF

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales ;

Vu l'arrêté du 8 décembre 2022 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics industriels et commerciaux ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 ;

Le projet de budget 2023 s'élève à 1 911 105,70 € qui se répartissent ainsi :

- 125 900,14 € pour la section de fonctionnement,
- 1 785 205,56 € pour la section d'investissement.

Il s'équilibre de la façon suivante :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	PROPOSITION 2022	PROPOSITION 2023	EVOLUTION
Chapitre 011 – Charges à caractère général	5 100,00€	5 100,00€	0,00%
Chapitre 012 – Charges de personnel	0,00€	0,00€	0,00%
Chapitre 014 – Atténuation de produits	0,00€	0,00€	0,00%
Chapitre 65 – Charges gestion courante	0,00€	0,00€	0,00%
Chapitre 66 – Charges financières	3 969,80€	8 000,00€	101,52%
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles	0,00€	0,00€	0,00%
Chapitre 68 - Dotations aux provisions amortissements et dépréciations des immobilisations	0,00€	0,00€	0,00%
Chapitre 022 – Dépenses imprévues	300,00€	300,00€	0,00%
Total dépenses réelles	9 369,80€	13 400,00€	43,02%
Chapitre 023 Virement à la section investissement	95 023,41€	83 730,14€	-11,88%
Chapitre 042 Opération d'ordre de transferts	25 185,41€	28 770,00€	14,23%
Total dépenses d'ordres	120 208,82€	112 500,14€	-6,41%
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	129 578,62€	125 900,14€	-2,84%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	PROPOSITION 2022	PROPOSITION 2023	EVOLUTION
Chapitre 013 – Atténuation de charges	0,00€	0,00€	0,00%
Chapitre 70 – Ventes produits	50 000,00€	72 000,00€	44,00%
Chapitre 73 – Impôts & taxes	0,00€	0,00€	0,00%
Chapitre 74 – Dotations &	0,00€	0,00€	0,00%

subventions			
Chapitre 75 – Autres produits	0,00€	0,00€	0,00%
Chapitre 77 – Produits exceptionnels	0,00€	0,00€	0,00%
Total recettes réelles	50 000,00€	72 000,00€	44,00%
Chapitre 042 Opération d'ordre de transferts	2 200,00€	2 200,00€	0,00%
Chapitre 002 Excédent de fonctionnement antérieur reporté	77 378,62€	51 700,14€	-33,19%
Total dépenses d'ordres	79 578,62€	53 900,14€	-32,27%
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	129 578,62€	125 900,14€	-2,84%

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	PROPOSITION 2022	PROPOSITION 2023	EVOLUTION
Chapitre 16 Remboursement d'emprunt	51 177,00€	60 000,00€	17,24%
Chapitre 20 Immobilisations incorporelles	83 460,00€	62 000,00€	-25,71%
Chapitre 204 Subventions d'équipements versées	0,00€	0,00€	0,00%
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	8 000,00€	2 000,00€	-75%
Chapitre 23 Immobilisations en cours	1 141 200,00€	1 500 000,00€	31,44%
Chapitre 020 Dépenses imprévues	10 281,82€	116 300,14€	1031,13%
Total dépenses réelles	1 294 118,82€	1 740 300,34€	34,48%
Chapitre 040 Opération d'ordre de transfert	2 200,00€	2 200,00€	0,00%
Chapitre 001 Déficit d'investissement reporté	8 640,14€	32 384,22€	274,81%
Total dépenses d'ordres	10 840,14€	34 584,22€	219,04%
Reste à réaliser	0,00€	10 321,20€	
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	1 304 958,96€	1 785 205,56€	36,8%

RECETTES D'INVESTISSEMENT	PROPOSITION 2022	PROPOSITION 2023	EVOLUTION
Chapitre 10 Dotations fonds et réserves	8 640,14€	42 705,42€	394,27%
Chapitre 13 Subventions d'investissement	100 000,00€	100 000,00€	0,00%
Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilés	872 000,00€	1 250 000,00€	43,35%
Chapitre 27 – Autres immobilisations financières	204 110,00€	280 000,00€	37,18%
Total dépenses réelles	1 184 750,14€	1 672 705,42€	36,97%
Chapitre 040 Opération d'ordre de transfert	25 185,41€	28 770,00€	14,23%
021 Virement de la section de	95 023,41€	83 730,14€	-11,88%

N°2023-032

FINANCES – Budget Annexe Eau potable – Budget Primitif 2023- Approbation et autorisation de signer

fonctionnement			
Chapitre 002 Excédent d'investissement reporté	0,00€	0,00€	0,00%
Total dépenses d'ordres	120 208,82€	112 500,14€	-6,41%
Reste à réaliser	0,00€	0,00€	0,00%
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	1 304 958,96€	1 785 205,56€	36,8%

M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal ;

D'APPROUVER chapitre par chapitre le budget primitif du budget annexe eau potable pour l'année 2023 ;

D'AUTORISER M. Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents afférents à l'adoption dudit budget.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour extrait certifié conforme

A Saint-Ay, le **06 AVR. 2023**

Le Maire,



Frédéric CUILLERIER

Certifié exécutoire

Compte-tenu de la transmission en Préfecture le

Et de l'affichage le

06 AVR. 2023

06 AVR. 2023